



PROCÈS VERBAL
Commission Territoriale de Discipline
Jeudi 5 Juin 2025 - Visioconférence

Réunion en visioconférence de 19h à 20h45

Composition de la commission :

Président : Jacques MORIZUR

Secrétaire de séance : Ludovic GIBOULOT

Membres : Dominique TRUBERT, Pierre JOLIVET, Philippe BARBERET

Dossier 20E21 :

Retrait :

Match : U11 Mixte DIV1

Concerné : Officiel A

Club : Club B

Motif retenu : C2. Manquement à la charge d'un dirigeant

Sanction : Avertissement + Courier

Pénalité financière : 30 €

Dossier 20E42 :

Retrait : Pierre JOLIVET

Match : +16 EXCELLENCE REGIONALE M

Concerné : Joueur

Club : Club A

Motif retenu : A1. Contestations répétées

Sanction : 2 dates de suspension dont 2 avec sursis

Pénalité financière : 60 €



Dossier 20E72 :

Retrait :

Match : U15F DIV2

Concerné Officiel B

Club : Club B

Motif retenu : A2. Injures, atteinte à la considération

Sanction : 3 dates de suspension ferme

Pénalité financière : 180 €

Dossier 20E73 :

Retrait :

Match : U13M DIV2

Concerné : Club

Club : Club A

Motif retenu : C3. Manquement à la charge pour l'établissement de la FDME

Sanction : 3 dates de suspension dont 2 avec sursis

Pénalité financière : 120 €

Jacques MORIZUR
Président de la Commission Territoriale de Discipline